

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
15	13	11

Date de la convocation
10 DEC. 2025Date d'affichage
10 DEC. 2025

Objet de la Délibération

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 30/12/2025

Reçu en préfecture le 30/12/2025

Publié le

ID : 032-213203011-20251217-202534COUB-DE

Berger Levrault

de la commune d'ORDAN-LARROQUE (Gers)
Séance du 17 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le 17 décembre à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune d'ORDAN-LARROQUE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil, sous la présidence de Mme Marie-Line EVERLET, Maire.

Présents : M. Jean-Paul BERGES, Mme Patricia BRUNET POTENTI, M Helder DA CRUZ, Mme Maryse DARNAUD, M Fabien DUPRONT, M Olivier JAQUEMET M Cédric FONTAN, Mme Martine GOUZENNE, Mme Marie-Hélène LEMAITRE, M Jean-Claude LE MAIRE

Absente excusée : Mme Estelle GOURIER,
Absent : M Vanneck GASPARINI,

Secrétaire de séance : Mme Maryse DARNAUD

OBJET : Echange de parcelles à COUBOT

A la faveur de la vente de la propriété bâtie sise à Coubot, au 440 chemin des Moulins, il a été demandé à la Commune par les propriétaires, Messieurs Farout et Baudry, de procéder à un échange de parcelles afin de favoriser le contournement de leur propriété par les engins agricoles

Considérant la division des parcelles cadastrées commune d'ORDAN-LARROQUE section C 456 et 449 pour permettre de déplacer l'emprise du chemin et la mise en œuvre d'une procédure de bornage amiable permettant de définir une partie des parcelles 448, 449 et 450 en date du 10 août 2018 :

Cession de parcelles à la commune d'Ordan Larroque par MM FAROUT et BAUDRY

- Parcelles C682 et C685 (7a79ca)

Cession d'une parcelle à MM FAROUT et BAUDRY par la commune d'Ordan-Larroque

- Parcalle C690 (3a08ca)

Cession d'une parcelle à la commune d'Ordan Larroque par MM FAROUT et BAUDRY après cession par M LAGRANGE, charge au propriétaire d'acquérir cette partie afin d'éviter tout enclavement

- Parcelles C688 (36ca)

Madame le Maire invite l'assemblée à se prononcer sur cet échange.

Le Conseil Municipal, après délibération,

- **Souscrit à l'unanimité** à l'échange de parcelles ci-dessus exposé
- **Donne pleins pouvoirs à Madame le Maire** pour signer tous les documents qui se rapporteront à cette affaire.

Acte rendu exécutoire

publication

Pour extrait certifié conforme.
du

Le Maire

Marie-Line EVERLET

